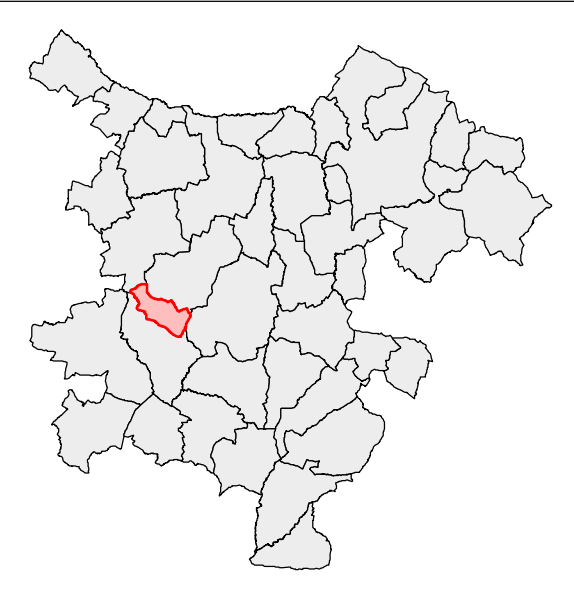




5.38 Zonage

Le Tâtre

Élaboration du PLUI prescrite par D.C.C. du 11/05/2017
Projet de PLUI arrêté par D.C.C. du 23/03/2023
Dossier soumis à Enquête Publique du 23/03/2023 au 23/06/2023
PLUI approuvé par D.C.C. du 21/12/2023

Légende

Zonage du PLUI
UR UB UE UA AS Np
UC UY AP N

Protection ponctuelle ou fil de l'article L151-19 - patrimoine bâti
Protection ponctuelle ou fil de l'article L151-19 - petit patrimoine
Protection linéaire ou fil de l'article L151-19 - patrimoine bâti
Protection linéaire ou fil de l'article L151-19 - hôte ou alignement d'arbres
Protection linéaire ou fil de l'article L151-23 - hôte ou alignement d'arbres
Zone d'application de l'article L111-6 du code de l'urbanisme
Périmètre de protection au fil de l'article L151-19 - entité boisée
Périmètre de protection au fil de l'article L151-23 - patrimoine naturel
Périmètre de protection au fil de l'article L151-23 - abords des cours d'eau
Construction récente ou en cours
Atlas des zones inondables - crue fréquente
Atlas des zones inondables - crue exceptionnelle

Conception : Métropole - IZWA - F. Charlot - Eco2milieu - Biotape - Rivières&Associés
Sources : Origine DGF Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2022 - D0116

0 50 100 200 m



N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N

N